

CONSEIL D'ECOLE Maternelle du Lac - 03/11/2020

Présidente	Mairie	Enseignants de l'école	Représentants des parents d'élèves
Mme Ferrer, directrice	M. Fourcassier, maire M. Valente, Maire adjoint chargé des Affaires Scolaires Mme Bahut, coordinatrice enfance / jeunesse	Mme Berseille Mme Bobin Mme Lefebvre Mme Moussa Mme Trémouillère ATSEM Mme Bertrand Mme Lafauressse	Mme Maria Mme Gourmelen M. Solans Mme Guigne
Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Grenade (IEN)		ALAE	
Mme Rougié, excusée		Mme Pinout	

1. VIE SCOLAIRE :

A. Bilan de rentrée :

➤ Protocole sanitaire :

La rentrée de septembre a eu lieu dans des conditions particulières, tout comme la fin d'année scolaire dernière, avec une circulation du virus encore active.

Le protocole sanitaire en vigueur depuis la rentrée était assoupli compte-tenu des données concernant l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants. Les mesures principales concernaient l'application des gestes barrières : lavage des mains fréquent, désinfection et aération des locaux, masque obligatoire dans l'enceinte et aux abords de l'école, respect des mesures de distanciation.

Les parents n'avaient plus la possibilité d'entrer dans les locaux (sauf cas exceptionnel, et après désinfection des mains), mais pouvaient quand même accéder aux portes extérieures des classes et voir l'enseignante de leur enfant.

A présent, depuis le confinement, et avec le renforcement du protocole sanitaire, la limitation du brassage des groupes est requise, les gestes barrières sont renforcés (lavage des mains par exemple). De ce fait, les entrées de l'école sont modifiées : elles sont dédoublées pour permettre aux 2 groupes constitués (en fonction des services de cantine et de l'utilisation de la cour de récréation) de ne pas se croiser, 3 classes côté chemin de la Plaine, 3 classes côté Lac. Ces groupes sont les mêmes pour l'ALAE. Plusieurs solutions sont à l'étude pour améliorer la fluidité au niveau des entrées et des sorties (signalétique, marquages au sol, utilisation du portail à côté de la Maison des Associations pour une classe, ...).

Les parents d'élèves jouent toujours un rôle essentiel dans la prévention, en s'engageant à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille, ou si un cas positif est avéré dans la famille.

➤ Ouverture de la 6^{ème} classe :

Les effectifs ayant connu une forte hausse durant l'été, l'ouverture d'une 6^{ème} classe a été obtenue durant les commissions Education Nationale de rentrée. Ces commissions ayant été reculées, l'ouverture de classe a été confirmée le 11/09/2020. Les familles des élèves concernés par le changement avaient été prévenues à l'avance, la transition s'est ensuite effectuée progressivement dès confirmation de l'ouverture, jusqu'à la mise en place définitive de la classe le jeudi 17/09.

➤ Effectifs / Composition des classes :

Effectif actuel : 170 élèves, répartis sur 5 classes pendant 2 semaines, soit 34 élèves par classe, puis répartis sur 6 classes après la confirmation de l'ouverture

Répartition par niveaux de classe : 55 PS, 60 MS, 55 GS (effectifs à la RS 2019 : 48 PS, 49 MS, 43 GS)

Cl.1 : 27 élèves de PS, **Cl.2 :** 28 élèves de PS, **Cl.3 :** 11 MS / 18 GS soit 29 élèves, **Cl.4 :** 12 MS / 17 GS soit 29 élèves, **Cl.5 :** 9 MS / 20 GS soit 29 élèves, **Cl.6 :** 28 élèves de MS

Ecole en pleine expansion, l'effectif est en forte hausse par rapport aux années précédentes / ouverture de la 5^{ème} classe à la rentrée 2019, de la 6^{ème} à la rentrée 2020 (pour information : 140 élèves en 2019, 105 élèves en 2018, 91 élèves en 2017).

➤ Présentation de l'équipe / des adultes intervenant à l'école

Equipe enseignante :

Equipe en partie renouvelée cette année :

Classe 1 : Nelly FERRER (directrice) et Mélissa AGUILAR (décharge de direction, en classe le mardi)

Classe 2 : Cécile LEFEBVRE, à mi-temps, en classe les lundis et mardis, complétée par Mélissa AGUILAR, en classe les jeudis et vendredis

Classe 3 : Laurence TREMOUILLERE

Classe 4 : Isabelle BERSEILLE

Classe 5 : Marie MOUSSA

Classe 6 : Stéphanie BOBIN

L'intérim de direction en cas d'absence de la directrice est assuré par Isabelle BERSEILLE.

Atsems : équipe stable, une nouvelle atsem nommée sur l'ouverture de classe (remerciements adressés à la mairie d'avoir anticipé l'ouverture et nommé la nouvelle atsem dès la rentrée, avant la confirmation d'ouverture, cela a été d'une grande aide avec les effectifs très chargés de début d'année)

- Magali TROLLEY DE PREVAUX en classe 1, Sylvie LAFAURESSE en classe 2, Victoria BERTRAND en classe 3, Karen FORASTE en classe 4, Thérèse MOLINARI en classe 5 et Claire DELECROIX en classe 6

Directrice ALAE : Michèle PINOUT

Modification des taux d'encadrement : 1 animateur pour 10 enfants (1 pour 12 auparavant). Actuellement, 11 animatrices et 3 atsems sur la pause méridienne. L'équipe ayant été en partie renouvelée cette année, un trombinoscope a été affiché à l'entrée de l'école. L'école et l'ALAE fonctionne avec le même protocole sanitaire, l'ALAE fonctionne donc avec les mêmes 2 groupes que ceux constitués pour le temps de classe afin d'éviter le brassage.

La commission mairie ALAE / cantine aura lieu bientôt, vraisemblablement avant les vacances de Noël.

RASED : Dispositif ressource de l'Education Nationale, constitué de psychologues scolaires et d'enseignants spécialisés menant des actions spécifiques pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ou sur le cycle ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

Psychologue scolaire de secteur : **Mme Mélanie KNIOUA**

Enseignante spécialisée à dominante pédagogique (Maitresse E) : **Mme Christine SERRES**

Les psychologues et enseignants spécialisés ont en charge un vaste secteur composé de plusieurs écoles, il n'y a en général pas de prise en charge en maternelle sauf interventions / observations par le psychologue scolaire. Les éventuelles observations par le psychologue scolaire ont lieu en classe sur le temps scolaire, elles ne nécessitent pas l'autorisation des parents. En revanche, aucune prise en charge individuelle ne se fera sans l'autorisation des parents.

➤ **Incivilités / Respect des horaires :**

Depuis la rentrée, nous avons eu à faire face à des incivilités à l'encontre de membres de la communauté éducative ou de parents d'élèves à plusieurs reprises. Nous rappelons qu'un manque de respect, que ce soit entre parents ou à l'encontre des membres de l'équipe éducative, est inacceptable (comme stipulé dans le Règlement intérieur signé par les parents en début d'année). Pour des relations entre partenaires apaisées et une ambiance de travail sereine favorable aux apprentissages des élèves, nous demandons donc à tous d'être vigilants à la qualité des échanges et interactions.

De même, nous tenons à insister sur le respect des horaires, puisque des retards sont déjà à déplorer, ce qui perturbe le fonctionnement de l'école et le travail des enfants arrivés à l'heure. Les atsems ou enseignantes déjà en classe sont obligées d'aller ouvrir la porte et d'interrompre les activités débutées. Nous remercions les parents concernés de bien vouloir prendre leurs dispositions pour le bon fonctionnement de l'école.

Un rappel sera inséré dans les cahiers de liaison.

➤ **Bilan de rentrée :**

Rentrée compliquée et éprouvante pour tous, avec les effectifs très chargés de début d'année, même si nous avons essayé de minimiser les désagréments. Nette amélioration observée depuis l'ouverture de classe.

B. Règlement intérieur :

Présentation des modifications et vote.

Modifications :

Paragraphe 3.1 - Horaires : précisions horaires d'entrée et adaptation au plan Vigipirate en vigueur

Paragraphe 4.2 - Hygiène : adaptation au protocole sanitaire Covid-19 en vigueur

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

C. Organisation du temps scolaire : renouvellement de l'organisation pour la Rentrée Scolaire 2021

Comme indiqué dans le décret D.521-12 du Code de l'Education, les écoles sont en mesure d'opter pour un fonctionnement sur 8 demi-journées, sous réserve de respecter un certain nombre de critères réglementaires (Contraintes juridiques à respecter : au minimum 8 demi-journées, 24h maximum hebdomadaires, 6h maximum par jour, 3h30 maximum par demi-journée, pause méridienne minimale d'1h30).

Les concertations locales ne sont pas prévues dans la réglementation, mais conseillées, et mises en place sous la responsabilité des communes et / ou des associations de parents d'élèves.

Le projet horaire de la commune et celui voté majoritairement lors du conseil d'école doivent être retournés dès le lendemain du conseil d'école à l'IEN de circonscription.

Pour l'école maternelle du Lac, la proposition de fonctionnement avec horaires répartis sur 4 jours sera la même qu'actuellement, à savoir :

- **Classe les L Ma J V, avec APC positionnées sur la pause méridienne le mardi et le jeudi, de 11h30 à 12h**
- **8h30 – 11h30 (avec ouverture du portail 10 min avant, à 08h20)**
- **13h30 – 16h30 (avec ouverture du portail 10 min avant, à 13h20)**

Vote : 11 voix pour 4 jours – 0 voix pour 4,5 jours

Vote par collèges : enseignants : 6 voix pour 4 jours / mairie : 1 voix pour 4 jours / parents d'élèves : 4 voix pour 4 jours

Le conseil d'école vote donc majoritairement pour une proposition de fonctionnement sur 8 demi-journées.

D. Projet d'école :

Le projet d'école a été réécrit en 2018, et validé par l'IEN en juin 2018. Nous sommes dans la 3^{ème} année de fonctionnement.

Présentation du projet d'école 2018-2022 :

Intitulé : « *Langage et épanouissement* »

Axes prioritaires / Objectifs prioritaires / Actions mises en place

- **Axe 1 :** S'appuyer sur le langage pour favoriser la réussite de tous les élèves
 - ✓ Enrichir le lexique et la syntaxe afin d'améliorer les capacités d'expression et de compréhension
 - ✓ Développer les compétences langagières en s'appuyant sur la rencontre quotidienne avec les albums de littérature pour la jeunesse(Actions : Installer des situations de langage variées, Multiplier les entrées et supports pour enrichir le vocabulaire / entrée par lecture d'albums, par l'image, par l'action ou le jeu, ..., Favoriser l'accès aux livres, construire une réelle culture littéraire, Travail autour des contes traditionnels)
- **Axe 2 :** Eduquer à la citoyenneté et au développement durable
 - ✓ Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe
 - ✓ Sensibiliser les élèves à la préservation des milieux naturels(Actions : Prévention des attitudes discriminatoires, S'appuyer sur le jeu à règles pour apprendre ensemble et vivre ensemble, Rendre les élèves plus autonomes dans leurs apprentissages et dans la gestion et l'utilisation des outils, Mise en place de pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables)
- **Axe 3 :** Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des apprentissages
 - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de TPS et PS
 - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de GS(Actions : Réussir l'entrée à l'école /Préparation rentrée scolaire avec les familles, Liaison Halte-Garderie / RAM / école, Mise en place de projets communs GS / CP)

E. Projets de classes, manifestations, sorties :

Projets courant sur l'année :

- **Classes 1 et 2 :** Apprendre à bien vivre ensemble à l'école et dans la nature

Thèmes travaillés en période 1 : Vivre ensemble à l'école

- Rentrée des classes, respect de l'autre, règles de vie, ...
- Automne / fruits d'automne (raisin, pomme)

En période 2 : Suite du travail sur les fruits d'automne, Travail autour des dangers domestiques / Corps humain / Noël

- **Classes 3, 4 et 5 :** Loup voyage autour du monde

En période 1 : France / animaux de la forêt – le hérisson / raisin

En période 2 : Pays froids / Noël en Alaska

- **Classe 6 :** Apprendre à bien vivre ensemble à l'école et dans la nature

En période 1 : Rentrée / règles de vie / Fruits d'automne (raisin)

En période 2 : Le vent, l'air / Tableaux d'automne en peinture / Noël

Manifestations / sorties prévues :

Compte-tenu du contexte actuel, de nombreuses manifestations n'auront pas lieu.

- Sortie Raisin annulée pour les 6 classes (pour cause de météo)
- Habituellement visite du Salon des Arts à St Jory au mois de Novembre : annulé
- Fête de Noël : semaine avant les vacances
- Peut-être spectacle à l'école avant Noël en fonction des projets de classes
- Moment convivial autour de la galette avec les parents au mois de janvier: annulé

Reconduits cette année :

Emprunts de livres de la BCD une fois par semaine pour les classes 3, 4, 5 et 6 (depuis l'ouverture de la 5^{ème} classe dans les locaux de la BCD, BCD transférée dans l'ancienne salle informatique, accueil possible en ½ classe). Les emprunts pour les classes 1 et 2 reprendront quand la BCD réintégrera sa salle, soit à la fin des travaux d'extension de l'école).

- Salon des enfants : vers le mois de mai (participation de chaque classe pour exposer puis visite de l'exposition) à la condition qu'il soit maintenu
- Projet vélo pour les MS et GS des classes 3, 4, 5 et 6, clôturé par sortie vélo en période 5 à la forêt de Bouconne (normalement le V.04/06/2021) : informations concernant les dates de passation de l'agrément vélo ultérieurement dans les cahiers de liaison, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire actuel

Questions parents : le CLES souhaiterait organiser une tombola en remplacement du loto. Les enseignantes sont d'accord, l'association va se renseigner sur la faisabilité du projet et la législation.

F. Organisation des APC :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent en groupes restreints d'élèves. Elles sont mises en place le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h00.

Pour la 1^{ère} et la 2^{ème} période, elles concernent des élèves de Moyenne et de Grande Section (travail en petits groupes de 3 à 5 élèves, autour de la numération pour les MS et du principe alphabétique / connaissance des lettres pour les GS)

Les parents ne seront pas spécifiquement tenus informés à la fin de chaque prise en charge. Ils seront globalement tenus informés du travail de leur enfant périodiquement dans l'année (classeurs aux vacances scolaires, évaluations régulières dans l'année, possibilité de rencontrer l'enseignante de l'enfant à la demande des parents ou de l'enseignante).

G. Liaison GS/ CP :

Une 1^{ère} réunion entre les collègues de Grande Section et les collègues de CP aura lieu M.10/11/20. D'autres réunions de travail sont prévues dans l'année. En temps normal, le travail de préparation réalisé en équipe aboutit sur plusieurs rencontres (trois normalement) entre les élèves de GS et de CP dans l'année scolaire dans le cadre de la liaison inter-cycles, avec un projet commun. A voir cette année en fonction de l'évolution du protocole sanitaire.

H. Bilan financier coopérative scolaire 2019/2020 :

La Coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE, et elle est financée principalement par les participations des parents, les dons du CLES et une subvention mairie. L'argent de la Coopérative sert principalement à financer sorties, spectacles, documents pédagogiques, petit matériel pour les projets de classes. La mandataire est Nelly Ferrer et un point régulier est effectué en Conseil d'école pour informer les parents.

Un mot de rappel sera inséré dans les cahiers pour ceux qui n'ont pas encore participé et souhaitent le faire, en précisant les utilisations possibles de cet argent.

Le compte-rendu financier 2019-2020 a été validé par l'OCCE.

Solde des comptes en Septembre 2020 : 7365€87

Subvention mairie annuelle : 1828€

Bilan des différentes actions :

➤ Recettes à venir

- Participation parents
- Vente de photos de classes

➤ Dépenses

- Affiliation OCCE + assurance : 426€12
- Achat cadeaux de Noël : 1290€ (1 livre par enfant)
- Régies d'avance classes : 750€

Investissements en prévisions : Ordinateur portable ? Machine à barbe à papa ? Crêpière ?

2. SECURITE

A. Consignes de sécurité / plan Vigipirate

Posture Vigipirate actuelle : l'ensemble du territoire vient de passer au niveau « Urgence attentat ».

Les parents ne rentrent plus dans l'école. Les entrées dédoublées suite à l'évolution du protocole sanitaire permettent également de limiter les attroupements aux abords de l'école.

Il est demandé d'éviter absolument les attroupements devant l'école en attendant l'ouverture du portail, ainsi que de signaler tout objet ou comportement suspect.

B. PPMS / exercices de confinement :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement (risque naturel ou technologique) ou interne (attentat / intrusion).

Ce plan définit notamment les lieux de confinement et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours.

Nous devons organiser 2 exercices de sécurité dans l'année : 1 exercice attentat / intrusion et un exercice risques naturels / technologiques. Une information à destination des familles a été distribuée dans les cahiers de liaison ; le 1^{er} exercice sera réalisé le mardi 10/11/2020, en présence de la gendarmerie et de l'élus mairie en charge de la sécurité selon un scénario Risque attentat / intrusion (Barricade silencieux attentat). Le bilan sera évoqué lors du 2nd conseil d'école.

C. Alerte incendie / exercices d'évacuation :

2 exercices sont organisés dans l'année.

Le 1^{er} exercice d'évacuation a été réalisé le L.28/09/19 à 9h00. L'évacuation s'est déroulée dans le calme, sans souci particulier, la sortie a été rapide (20sec. pour les 1ers, 1min30 tous les enfants).

Ce 1^{er} exercice était programmé afin de prévenir les élèves et de leur expliquer, ce ne sera pas le cas pour le suivant.

3. MAIRIE

- Point travaux : extension de l'école / ajout de la douche ?

La douche a été rajoutée comme demandé. Les travaux sont presque terminés (manquent les aménagements intérieurs : placards et casiers pour les élèves). Le déménagement pourrait être envisagé en décembre à la condition que la commission de sécurité passe comme prévu fin novembre et donne son accord. Dès que le déménagement aura été effectué, la salle de repos des élèves de MS sera réinstallée et le temps calme des MS reprendra immédiatement.

- Travaux : Le sol glissant des toilettes bleues devait être refait à l'occasion des travaux d'extension de l'école : cela sera-t-il fait comme prévu ? Si oui, à quel moment ?

La pose d'un revêtement antidérapant est à l'étude.

- Classe 3 : stores demandés / où en est la demande ?

Etude de la faisabilité en cours. Cela devrait être fait d'ici peu.

- Depuis l'augmentation des effectifs, problématique des places de parking insuffisantes évoquée par plusieurs parents :

Plusieurs parkings sont disponibles : le long du lac, à côté de la Maison des Associations, en face de l'école dans le parc du Château. Il est par contre formellement interdit de se garer sur l'arrêt de bus.

Questions parents n'ayant pas encore été traitées :

- Point sur la sécurité : interventions ASVP, radar pédagogique, ... :

Les ASVP tournent sur les écoles de la commune et sont très présents. Réactivité en cas de besoin : le bilan est très positif.

Chemin de la Plaine : le radar pédagogique est commandé (le précédent radar s'étant révélé défectueux). Il ne sera pas fixe et pas réservé à l'école du Lac. Projet de marquage au sol pour ralentir la vitesse à l'étude.

- Point divers : dérouleurs individuels dans les toilettes, installation du distributeur de sacs à déjections canines devant l'école, serviettes à la cantine :

Ayant eu des retours positifs sur les dérouleurs individuels installés à titre expérimental dans certains WC, les parents souhaitent généraliser cette installation dans les sanitaires. La mairie précise que tous les WC ne pourront pas avoir un dérouleur individuel compte-tenu de l'implantation des sanitaires mais va étudier la faisabilité.

Déjections canines : un arrêté va être pris par la mairie et des distributeurs de sacs à déjections canines vont être installés autour du lac.

Les parents d'élèves demandent s'il serait possible que les enfants aient des serviettes en tissu à la cantine. Réponse de l'ALAE : ce n'est pas possible pour des raisons d'hygiène mais une solution alternative va être étudiée.